



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2024, N° 006

03 juin 2024



*Créer de la valeur ajoutée dans les filières
prioritaires du projet pour une sécurité
alimentaire et nutritionnelle durable au Togo*



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole et animale 3 - 4

Compostage 4

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE : PLUIES MODÉRÉES À FORTES

La troisième décennie du mois de mai a été marquée par des pluies modérées à fortes sur l'ensemble du pays. Les quantités recueillies sont comprises entre 5,7 mm à Mandouri en deux (2) jours et 144,6 mm à Lomé en quatre (4) jours.

L'analyse de la figure 1 montre que la région Maritime, Atakpamé et ses environs ont été les zones les plus arrosées.

Globalement, les Savanes, la Kara, l'ouest de la Centrale et les Plateaux ont observé un déficit pluviométrique par rapport à la normale 1991-2020, le reste du pays a enregistré un excédent.

Perspectives : au cours de la prochaine décennie, des manifestations pluvio-orageuses modérées à fortes, accompagnées de coups de vent par endroits intéresseront l'ensemble du pays.

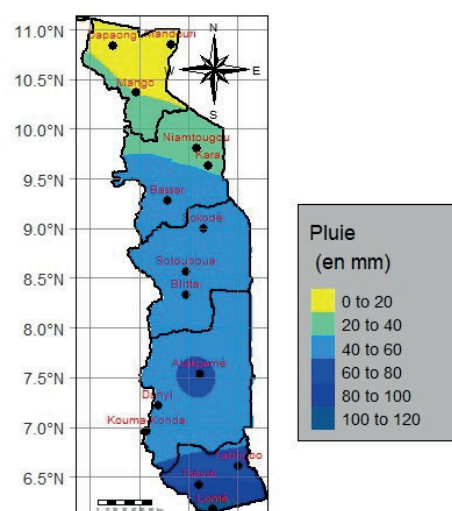


Figure 1 : Carte des cumuls de la décennie

Faits saillants :

- Bonne pluviométrie sur la majeure partie du pays ;
- Disponibilité des engrais dans les magasins de la CAGIA, 115 318,000 tonnes d'engrais disponibles ;
- Pêche chalutière, production piscicole, état océanique calme ;
- Vaccination des volailles contre la maladie de Gumboro ;
- Spots sur les semences sur radios Kara et Lomé ;
- Focus sur quelques variétés de soja ;
- Fabrication du compost en fosse

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie ont été propices aux activités agricoles.

Dans la zone Nord, la préparation des parcelles continue avec les labours pour les semis. Les premières pluies utiles ont permis le semis du sorgho/mil, du niébé, de l'arachide, du maïs et du coton.

Au Sud, les labours se poursuivent parallèlement aux semis du maïs, de l'arachide, de la patate douce, du niébé, ainsi qu'à la mise en place des boutures de manioc. On note aussi par endroit le traitement phytosanitaire des cultures et l'épandage d'engrais. Dans certaines localités, le maïs est en phase de floraison.

Perspectives : il est prévu courant juin, juillet, août des précipitations normales à tendance excédentaire sur l'ensemble du pays.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est recommandé de :

- choisir des variétés à cycle court tolérantes au stress hydrique et à haut rendement ;
- s'approvisionner en semences et en engrais de qualité suffisamment disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- utiliser les produits phytosanitaires homologués pour le traitement des cultures ;
- prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ;
- veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour assurer des aménagements hydro-agricoles ;
- suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET.

Précipitation normale = cumul de pluie équivalent à la moyenne des trentes (30) dernières années (1991-2020)

Précipitation excédentaire = cumul de pluie supérieur à la moyenne sur trente (30) ans

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Dans cette troisième décade du mois de mai, les écoulements n'ont pas connu d'évolution majeure dans les bassins (Mono et Oti). Les hauteurs moyennes et maximales (Fig 2) qui sont respectivement de 64 cm et 98 cm ont connu une légère diminution par rapport à la deuxième décade.

Tableau 1. Hauteurs d'eaux moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)	Hauteur Moyenne (cm)
MANGO (Oti)	55	36
KOLOKOPE (Mono)	98	64

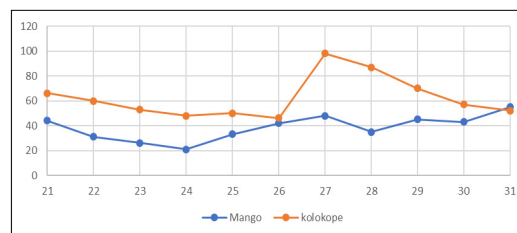


Figure 2 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source: DRE, mai 2024

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2024-2025, les engrais vivriers et les semences agricoles sont toujours disponibles.

A la date du 03 juin 2024, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **115 318,000 tonnes** dont **40 281,650 tonnes** de NPK et **75 036,350 tonnes** d'UREE 46%N (Fig 3).

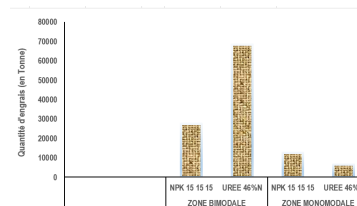


Figure 3 : Stock d'engrais disponible au 03/06/2024

3.2 PROTECTION DES CULTURES : UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Focus sur les risques d'intoxications des producteurs

Face aux attaques des insectes ravageurs et aux effets néfastes des mauvaises herbes sur les cultures, les producteurs font souvent recours aux produits phytosanitaires. Ils sont exposés aux intoxications dont les causes et les méthodes de préventions varient suivant les étapes d'utilisation (tableau 2) :

Tableau 2 : circonstances d'intoxication et précautions à prendre

Etapes	Causes	Préventions
Stockage des produits	Magasin non aéré, Produits fuyant Entrée sans protection	Toujours se protéger avec les équipements de protection individuelle appropriés (Fig 4) avant d'accéder au magasin, Toujours vérifier la qualité et l'étanchéité de l'emballage avant stockage.
Manipulation des produits et contenants	Transport, prélèvement, réutilisation des contenants	Toujours se protéger avec les équipements de protection individuelle appropriés avant de manipuler les produits et leurs contenants. Ne jamais utiliser à d'autres fins les contenants de produits phytosanitaires
Applications	Applicateur non protégé, Remplissage excessif du pulvérisateur Mauvais réglages et état défectueux du matériel de traitement	Utiliser les pulvérisateurs de qualité et toujours tester à l'eau avant chaque application Ne pas souffler dans les buses mais enlever les saletés par rinçage à l'eau.
Entrées sur les parcelles traitées	Forte présence du produit sur les surfaces traitées	Mettre les pancartes pour signaler les surfaces traitées précisant le produit, les dates du traitement et de rentrée Eviter l'entrée sur une parcelle traitée avant le délai d'entrée indiqué sur les étiquettes de produit



Figure 4 : Équipements de protection individuelle (EPI)

3.3 PRODUCTION ANIMALE

Focus sur la maladie de Gumboro

La maladie de Gumboro encore appelée la bursite infectieuse est causée par un avibirnavirus (Famille des Birnaviridae). Elle atteint les poussins âgés de 3 à 8 semaines. Les sujets malades présentent un état de prostration très marquée et font une diarrhée blanche et aqueuse. Ils sont frileux avec des plumes hérissées (Photo 1).

La mortalité est plus ou moins importante. Habituellement, les nouveaux cas de maladie de Gumboro amènent une mortalité d'environ 5 à 10 %, mais celle-ci peut atteindre 60 % avec les souches hypervirulentes.

Les lésions caractéristiques sont l'hémorragie dans les muscles du bréchet, de la cuisse (Photo 2) et des ailes, l'hypertrophie des reins et l'œdème de la bourse de Fabricius.

La transmission entre les individus se fait par le biais des fientes des animaux porteurs du virus, dans lesquelles il est excrété. La présence de rongeurs, la gestion des oiseaux morts et l'accès des personnes étrangères à la ferme sont les principaux facteurs de risque fortement liés à l'apparition de la maladie.

Pour éviter la maladie de Gumboro, il faut adopter scrupuleusement les mesures de biosécurité dans les exploitations et vacciner les oiseaux.

Au Togo, la vaccination contre la maladie de Gumboro se fait généralement durant les quatre premières semaines de vie du poussin en fonction du schéma prophylactique. Les différents vaccins (Bur 706, CEVAC-IBDL, etc.) contre cette maladie sont disponibles dans les pharmacies vétérinaires du pays.



Photo 1 : Etat de prostration, plumes hérissées chez un sujet atteint de la maladie de Gumboro



Photo 2 : Hémorragies sur le muscle de la cuisse

Source: Direction de l'Elevage, mai 2024

3.4 UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la Direction des semences agricoles et plants (DSP) organise des séances d'informations et de sensibilisations sur les médias (chaînes de radios et de télévisions).

Le calendrier de passage du spot sur les radios Kara et Lomé est présenté dans les tableaux 3 et 4 .

Tableau 3 : Calendrier de passage du spot sur Radio Kara

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE		
		KABYE	MOBA	TEM
1	Vendredi 03/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
2	Mercredi 08/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
3	Vendredi 10/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
4	Mercredi 15/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
5	Vendredi 17/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
6	Mercredi 22/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
7	Vendredi 24/05/2024	Après les informations en Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem

Tableau 4 : Calendrier de passage du spot sur Radio Lomé

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE				
		FRANÇAIS	EWE	IFE	AKPOSSO	BASSAR
1	Lundi 06/05/2024			15H 20	15H 35	8H 13
2	Mardi 07/05/2024	12H 25	13H 45			
3	Mercredi 08/05/2024			15H 20	15H 35	8H 13
4	Jeudi 09/05/2024	12H 25	13H 45			
5	Vendredi 10/05/2024			15H 20	15H 35	8H 13
6	Samedi 11/05/2024	12H 25	13H 45			
7	Lundi 13/05/2024			15H 20	15H 35	8H 13

3.5 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la pêche chalutière qui est de **8,048 tonnes** correspondant au débarquement de trois (03) chalutiers et à la récolte des fermes piscicoles de **24,647 tonnes** de poisson tilapia.

Tableau 5 : Données de production chalutière et piscicole du 27 au 31 mai 2024

Période	27 au 31 mai 2024
Pêche chalutière (tonne)	8,048*
Production Tilapia (tonne)	24,647

* Nombre de navires ayant débarqué : 03 Source: DPA, mai 2024

AVIS ET CONSEILS 3 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources pour lutter efficacement contre la pêche illícite non déclarée et non règlementée (INN).

Le 5 juin est la journée internationale de lutte contre la pêche INN. La date du 5 juin est le jour où l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, le premier Accord contraignant en matière de lutte contre la pêche INN est entré en vigueur. Elle a été choisie en raison de son importance dans la lutte contre la pêche INN.

L'accord est entré en vigueur le 5 juin 2016 et la première édition a été célébrée le 5 juin 2018. Le Togo célébrera cette année la 7ème édition de cet évènement le mercredi 05 juin 2024.

Aussi il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique prévu pour les 03, 04 et 05 juin est calme (niveau 1). Il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer.

Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer. les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

3.7 FOCUS SUR QUELQUES VARIETES DE SOJA ET LEURS CARACTERISTIQUES

N°	DENOMINATION	ORIGINE GENE-TIQUE	OBTEN-TEUR	MAIN-TENEUR	PORT DE LA PLANTE	TYPE DE FLORAI-SON	DEHIS-CENCE	COU-LEUR DES GRAINES	CYCLE SEMIS-MATU-RITE 95% (JOURS)	SENSIBI-LITE A LA PHOTOPE-RIODE	POIDS DE 100 GRAINE S (G)	RENDE-MENT POTEN-TIEL EN GRAINES (T/HA)	AUTRES CARAC-TERES
1	TGX 1485-1D	Lignée	IITA	ITRA	Erigé	Séquen-tiel	Non	Jau-nâtre	95-100	Non sensible	14	3	Teneur protéine (41 %)
2	2007 (TGX 2007-11F)	Lignée	IITA	ITRA	Erigé	Séquen-tiel	Modé-rée	Jau-nâtre	90-100	Non sensible	15	3,2	Teneur protéine (47%)
3	2F (TGX 2008-2F)	Lignée	IITA	ITRA	Erigé	Séquen-tiel	Non	Jau-nâtre	85-95	Non sensible	14	3,1	
4	V2 / TGX (TGX191 0-14F)	Lignée	IITA	ITRA	Erigé	Séquen-tiel	Non	Jaune beurré	90-100	Non sensible	13-14	4	Pubes-cence des gousses très forte
5	TGX 1448-2E	Lignée	IITA	ITRA	Erigé	Séquen-tiel	Non	Brun jaune	90-100	Non sensible	13-14	4	Pubes-cence des gousses moyenne

Source : MAEDR, 2024

4. TECHNIQUE AMÉLIORÉE DE FABRICATION DU COMPOST EN FOSSE**Aire de compostage**

Choisissez un site proche d'une source d'eau, et proche du champ où le compost sera utilisé. Creusez une fosse de dimension 3m x 3m x 1,2 m. Prévoyez un autre espace de même grandeur pour le retournement du tas.

Ce qu'il vous faut pour faire le compost

Prévoyez

- les matériaux suivants : la paille de céréales (maïs, sorgho, mil, riz), les herbes de jachère, les résidus de battage, le fumier ou fèces d'animaux, la cendre, le phosphate naturel (si possible), l'eau ;
- les outils : pioche, barre à mine, pelle, brouette, coupe-coupe, arrosoir, seau d'eau.

Le montage

Dans le remplissage de la fosse, suivez les étapes suivantes:

- *Pour la première couche*

- 1- Arrosez d'eau le fond et les bordures de la fosse
- 2- Saupoudrez de cendre les bords mouillés de la fosse
- 3- Apportez de la paille sur 20 cm d'épaisseur

- *Tassez la paille par piétinement*

4-Arrosez d'eau

5-Apportez du fumier sur 5 cm

6- Arrosez d'eau

- *Tassez l'ensemble paille- fumier par piétinement*

7- Saupoudrez de cendre ou de phosphate naturel

Répétez les étapes successives : 1 couche de paille + 1 couche de fumier + 1 couche de cendre ou de phosphate naturel

•Placez un bâton sec et pointu (bâton thermomètre) dans la masse qui servira à apprécier les conditions de décomposition

•Couvrez la fosse de feuillage (bananier, sacs de jute, plastique perforé); **Entretien l'humidité du tas en procédant aux arrosages les 2 ou 3 premiers mois (300 à 600 litres d'eau/ mois)**